

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AFPAD ET LA FAMILLE D'ARIEL KOUAKOU RÉITÈRENT LA CRÉATION D'UNE ESCOUADE MIXTE POUR LES CAS DE DISPARITION D'APPARENCE CRIMINELLE LORS DE LA MARCHÉ À LA MÉMOIRE DE MARILYN BERGERON CE DIMANCHE À QUÉBEC

Montréal, le 27 avril 2018 – L'AFPAD sera accompagnée de plusieurs parents dont l'enfant a disparu lors d'une conférence de presse au Café Dépôt de St-Romuald ce dimanche 29 avril à 14 h pour soutenir la famille de Marilyn Bergeron, disparue depuis maintenant 10 ans, qui organise une marche de 1,5 km de Lévis à Saint-Romuald afin de solliciter toute information relative à la disparition de la jeune femme.

L'AFPAD demande depuis plusieurs années la création d'une escouade mixte telle Carcajou ou Escouade régionale mixte afin de mettre en commun toutes les ressources policières nécessaires à la résolution des dossiers de disparition. L'objectif de cette escouade spécialisée serait de réunir l'expertise de policiers provinciaux et municipaux afin de faciliter les enquêtes et pallier au manque d'expérience et de ressources quand un tel drame survient. Cette escouade permettrait la mise en commun de formations, d'expertises et d'expériences par un groupe de policiers pour agir efficacement et urgemment.

« La mise sur pied de cette escouade est facilement réalisable et à peu de coûts. Les ressources sont disponibles et il faut investir dans ces cas de disparitions qui souvent perdent un temps fou à réagir. Cette escouade saurait développer les réflexes et les expertises essentielles dans les premières heures. La famille Bergeron, la famille du jeune Ariel Kouakou, la famille de Pinaskin Ottawa, Michel Surprenant, père de Julie, la famille du jeune David Fortin, et bien d'autres réclament à grands cris la mise sur pied d'une escouade dédiée aux disparitions. Trop d'éléments sont perdus ou négligés par manque de ressources ou de formation. Au minimum la loi de la police au Québec doit être modifiée pour obliger des corps policiers municipaux de demander l'intervention de la Sûreté du Québec dans tous les dossiers de disparition. » affirme Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD.

À propos de l'AFPAD

Depuis sa fondation en 2005, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) représente plusieurs centaines de familles au Québec et entend poursuivre sa mission par le développement de nouveaux services et d'outils permettant à ses membres de briser l'isolement et de développer entre eux un lien de solidarité.

- 30 -

Pour plus d'information :

Nancy Roy, directrice générale de l'AFPAD

Cellulaire : 514 436-1577 / Téléphone : 514 396-7389

Courriel : nancyroy@afpad.ca